



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 avril 2018

Résultats de l'enquête d'avril 2018 sur la distribution du crédit

bancaire dans la zone euro

- La croissance des prêts a continué d'être soutenue par l'assouplissement des critères d'octroi et la hausse de la demande
- Les critères d'octroi se sont nettement assouplis pour les prêts aux entreprises et les prêts au logement
- Les achats d'actifs et le taux négatif de la facilité de dépôt de la BCE ont un effet positif sur les volumes de prêts

Selon l'enquête d'avril 2018 sur la distribution du crédit bancaire, les critères d'octroi des prêts aux entreprises se sont fortement assouplis en termes nets au premier trimestre 2018. L'assouplissement net (- 8 %) des critères d'octroi – c'est-à-dire les directives internes des banques ou leurs critères d'approbation des prêts – fait suite à une stabilité des critères d'octroi (0 %) des prêts aux entreprises au trimestre précédent et cette évolution est plus marquée que ne le prévoyaient les banques lors de la campagne précédente. En outre, les critères d'attribution des prêts au logement accordés aux ménages se sont encore assouplis (un pourcentage net de - 11 % des banques déclarantes, après - 6 %), et ceux des crédits à la consommation et des autres prêts aux ménages se sont légèrement assouplis (- 3 %, après - 1 %). Pour les trois catégories, les pressions concurrentielles, la perception des risques et la tolérance des banques au risque ont eu un effet d'assouplissement sur les critères d'octroi, tandis que les coûts de financement et les contraintes de bilan ont eu un effet globalement neutre. Pour le deuxième trimestre 2018, les banques prévoient un assouplissement net des critères d'octroi pour les trois catégories.

Les modalités et conditions générales pratiquées par les banques (qui correspondent aux modalités et conditions effectives convenues dans le contrat de prêt) sur les nouveaux prêts se sont assouplies pour

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

toutes les catégories de prêts au premier trimestre 2018, en raison principalement d'un resserrement des marges sur les crédits standard. De plus, les marges sur les crédits plus risqués se sont accrues pour les prêts aux entreprises et les prêts au logement accordés aux ménages.

La demande nette a continué d'augmenter pour toutes les catégories de prêts au premier trimestre 2018. L'augmentation nette de la demande de prêts aux entreprises est due essentiellement à la FBCF, à l'activité de fusion-acquisition et au niveau général des taux d'intérêt. La demande nette de prêts au logement a continué de s'expliquer principalement par la faiblesse générale des taux d'intérêt, par la confiance des consommateurs et, dans une moindre mesure qu'au trimestre précédent, par des perspectives favorables sur le marché de l'immobilier résidentiel. Les dépenses de consommation en biens durables, la faiblesse générale des taux d'intérêt et la confiance des consommateurs ont de nouveau apporté une contribution positive à la demande nette de crédits à la consommation et d'autres prêts aux ménages.

S'agissant de l'impact du programme d'achats d'actifs (*Asset Purchase Programme* – APP) de la BCE, les banques de la zone euro interrogées ont fait état d'une incidence positive sur leurs actifs, leur situation de liquidité et les conditions du financement de marché au cours des six derniers mois, mais d'un impact négatif sur leur rentabilité, sous l'effet d'une diminution de leur marge nette d'intérêt. L'APP a continué d'avoir un effet d'assouplissement net sur les modalités et conditions générales et un effet positif sur les volumes pour toutes les catégories de prêts. Selon les banques participant à l'enquête, le taux négatif de la facilité de dépôt de la BCE, malgré un impact négatif sur leur produit net d'intérêt, a eu une incidence positive sur leurs volumes de prêts. Enfin, les banques de la zone euro jugent le niveau actuel de leurs critères d'octroi plus restrictif pour toutes les catégories de prêts que les critères d'octroi se situant dans la fourchette historique depuis 2003. Dans le même temps, elles évaluent le niveau actuel des critères d'octroi des prêts aux entreprises ainsi que des crédits à la consommation et des autres prêts aux ménages comme globalement équivalent aux données se situant dans la fourchette plus étroite observée depuis le deuxième trimestre 2010.

L'Eurosystème a mis au point cette enquête sur la distribution du crédit bancaire, qui est réalisée quatre fois par an, afin de mieux comprendre le comportement des banques en matière de prêt dans la zone euro. Les résultats présentés dans l'enquête d'avril 2018 portent, sauf indication contraire, sur les évolutions intervenues au premier trimestre 2018 et les changements attendus au deuxième trimestre 2018. À l'occasion de la publication des résultats de l'enquête d'avril 2018 sur la distribution du crédit bancaire, l'agrégation des données de l'enquête par pays et par question a été améliorée et encore harmonisée. La méthode d'agrégation améliorée a été appliquée à tous les résultats de l'enquête au niveau de la zone euro et au niveau national dans le questionnaire actuel, y compris aux données réétalonnées. L'enquête d'avril 2018 sur la distribution du crédit bancaire a été réalisée entre le 15 mars et

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

le 3 avril 2018. Lors de cette campagne d'enquête, la taille de l'échantillon a été élargie de 143 à 149 banques, reflétant l'accroissement du nombre de pays de la zone euro dans l'optique de rendre l'échantillon encore plus représentatif. Le taux de réponse est de 100 %.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Stefan Ruhkamp, au +49 69 1344 5057.

Notes :

- Le rapport est disponible à l'adresse http://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/bank_lending_survey/html/index.en.html. Une copie du questionnaire, un glossaire des termes utilisés dans l'enquête et un guide utilisateur peuvent également être consultés sur ce site internet.
- Les séries relatives à la zone euro et les séries nationales sont disponibles sur le site internet de la BCE à partir du *Statistical Data Warehouse* (Entrepôt de données statistiques) de la BCE (<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=9691151>). Les résultats nationaux publiés par les différentes banques centrales nationales peuvent être obtenus à l'adresse http://www.ecb.europa.eu/stats/ecb_surveys/bank_lending_survey/html/index.en.html.
- Pour plus de détails concernant l'enquête sur la distribution du crédit bancaire, cf. Köhler–Ulbrich (P.), Hempell (H.) et Scopel (S.), « *The euro area bank lending survey* », Occasional Paper Series, n° 179, BCE, 2016 (<http://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpops/ecbop179.en.pdf>).